EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **04 mai 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quatre mai deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 avril 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Grégory BERNARD, Dominique ADENOT à Françoise NOUHEN, Dominique BRIAT à Pascal GUITTARD, Sondès EL HAFIDHI à Jérôme AUSLENDER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS**
Excusé(e)s :	**Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Mme Géraldine BASTIEN, Mme Marion CANALES et M. Guillaume VIMONT arrivent pendant l'expression proposée par M. le Maire à chaque groupe politique, et relative à la tenue du Conseil Municipal du 29 avril 2016.
Mme Patricia GUILHOT, au nom du groupe Front de Gauche – Place au peuple, demande une suspension de séance de 10 mn à M. le Maire qu'il accorde. M. le Maire suspend celle-ci à 18h47.
M. le Maire reprend la séance à 19h00, après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Guillaume VIMONT quitte la séance avant le vote de la question n°2 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI.
M. Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à Mme Cécile AUDET.
Mme Magali GALLAIS quitte la séance avant le vote de la question n°8 et donne pouvoir à M. Jean-Christophe CERVANTES.
Mme Christine DULAC-ROUGERIE quitte la séance avant le vote du vœu A, sans laisser de pouvoir.
M. Louis COUSTES quitte la séance avant le vote du vœu A et donne pouvoir à Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE.
Mme Isabelle LAVEST quitte la séance avant le vote du vœu D sans laisser de pouvoir.

Vœu A

VOEU RELATIF À LA SITUATION DE L'ENTREPRISE DES ATELIERS DE CONSTRUCTION DU CENTRE (ACC) PRÉSENTÉ PAR LE GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN - FRONT DE GAUCHE

Rapporteur : Jean Christophe CERVANTES

Vœu relatif à la situation de l'entreprise des Ateliers de Construction du Centre (ACC)

Considérant que l'entreprise des ACC est un site avec un savoir faire de haut niveau dans l'industrie ferroviaire au point d'être reconnu comme centre de formation aux métiers du ferroviaire. Avec une division ingénierie autour des tourelles et positionneurs et sur la maîtrise des servomécanismes et technologies associés ;

Considérant que la sauvegarde de l'emploi dans la ville de Clermont-Ferrand passe par le maintien de l'entreprise des ACC ;

Considérant qu'une centaine d'entre eux vivent à Clermont-Ferrand et environ 300 sur Clermont Communauté ;

Considérant que la fermeture de l'entreprise des ACC aura des conséquences sur le secteur économique dont dépendent des sous traitants importants ;

Considérant que l'entreprise a fait la demande d'un emprunt de 3 millions d'euros aux banques qui leur a été refusé ;

Considérant que le SMTC devra investir dans des infrastructures de transport pour un réseau de transport en commun de qualité ;

Considérant qu'en France le transport de personnes et de marchandises passera obligatoirement par le réseau ferroviaire tant local que national ;

Considérant que c'est une industrie d'avenir, au point que la SNCF a décidé de réinvestir dans le fret de marchandises pour relever la situation économique de l'entreprise après avoir livré au secteur privé cette activité et qui a démontré une gestion désastreuse du transport de marchandises ;

Considérant que l'entreprise des ACC participe de l'attractivité de notre territoire dans la Grande Région Auvergne Rhône Alpes ;

Le Conseil Municipal de Clermont-Ferrand se prononce pour le maintien de l'entreprise des ACC et agira pour la sauvegarde de l'emploi.

DELIBERATION

Le vœu mis aux voix est adopté à l'unanimité et converti en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 20 mai 2016

Le Maire,

Olivier BIANCHI